

Le mot du Commandant **de Compagnie**

Mesdames et Messieurs les Élus,

Un début d'année 2018 assez riches en événements et en rencontres, avec vous notamment les élus, a particulièrement occupé les gendarmes de la compagnie de SARREBOURG.

Notre souci majeur consiste à lutter le plus efficacement contre les atteintes aux biens qui nous ont fortement impacté en 2017 et ont sensiblement baissé en ce premier semestre 2018.

Un bilan de notre activité vous a été présenté lors des inspections des différentes unités auxquelles vous avez été associés.

Ce deuxième numéro de Gend'Elus vous présente quelques événements majeurs qui démontrent la diversité des engagements des militaires de la gendarmerie. Une fois encore, je tiens à souligner l'engagement toujours croissant des unités de la compagnie de gendarmerie de SARREBOURG démontrant au quotidien la polyvalence de haut niveau et la complémentarité de nos moyens.

Nous continuerons à être à votre écoute, totalement engagés, au plus près de la population, pour remplir notre mission qui est de garantir, sur l'ensemble de nos territoires, la sécurité des personnes et des biens, dans un contexte sécuritaire fort.

Capitaine Jean-Christophe ÉBERLÉ

CÉLÉBRATION DE LA STE GENEVIEVE SAINTE PATRONNE DE LA GENDARMERIE



Traditionnellement en ce début d'année, gendarmes, retraités, élus et amis de la gendarmerie se sont retrouvés à la salle des fêtes de SARREBOURG après la célébration d'une messe à leur attention.

Les priorités pour l'année à venir ont été expliquées à savoir la police de sécurité du quotidien, avec la brigade territoriale de contact notamment, la mise en place de référents pour chaque commune, la lutte contre les cambriolages et la sécurité routière.

Mr le député **Fabien DI FILIPPO** et madame la sénatrice **Christine HERZOG** ont félicité les gendarmes pour leur engagement et leur mission toujours plus difficile.

Mme la sous-préfète **Magali MARTIN** a conclu les discours en soulignant l'implication et le professionnalisme des gendarmes et a tenu également à adresser un mot de reconnaissance à leur famille.



PRÉSENTATION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Plusieurs conseils municipaux ont sollicités la gendarmerie afin de leur exposer le dispositif « **PARTICIPATION CITOYENNE** ». Cette démarche partenariale et solidaire est basée sur la participation des habitants à leur sécurité.

Il permet à la population de faire remonter des informations concernant des atteintes aux biens à la gendarmerie par le biais de référents volontaires et choisis au sein des communes.

Dans ce dispositif, tout le monde a un rôle à jouer, le maire, la gendarmerie, le référent citoyen et la population. Le maire est chargé d'animer ce réseau de référents pour qu'ils sensibilisent la population.

LA PARTICIPATION CITOYENNE permet d'augmenter le sentiment de sécurité, d'améliorer la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance d'appropriation, telle que les cambriolages ou les vols à la roulotte, mais aussi d'accroître l'efficacité de la Prévention.

À ne pas confondre avec « voisins vigilants », qui est un dispositif payant et qui n'est pas encadré par l'État.

Le 14 septembre 2018, les premières signatures de convention du dispositif **PARTICIPATION CITOYENNE** entre les maires, les Forces de l'Ordre et Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de SARREBOURG-CHÂTEAU-SALINS auront lieu.



INSPECTION DES UNITÉS

Comme annoncées dans notre précédent numéro, les inspections des unités de la compagnie de SARREBOURG nous ont permis de nous retrouver afin de dresser avec vous le bilan annuel de notre activité.

La hausse des cambriolages et des violences volontaires a fortement impacté la délinquance générale sur la circonscription de la compagnie de gendarmerie de SARREBOURG.

L'implication sans faille de tous les militaires de la compagnie a permis d'endiguer ce phénomène pour retrouver au cours de ce premier semestre des chiffres encourageants.



VISITE PARLEMENTAIRE



La compagnie de gendarmerie de SARREBOURG a eu l'honneur d'accueillir dans ses locaux monsieur le député **Fabien DI FILIPPO** et madame la sénatrice **Christine HERZOG** pour une visite des militaires et pouvoir ainsi bénéficier d'une démonstration du déroulé d'une enquête avec notamment des relevés d'indices.

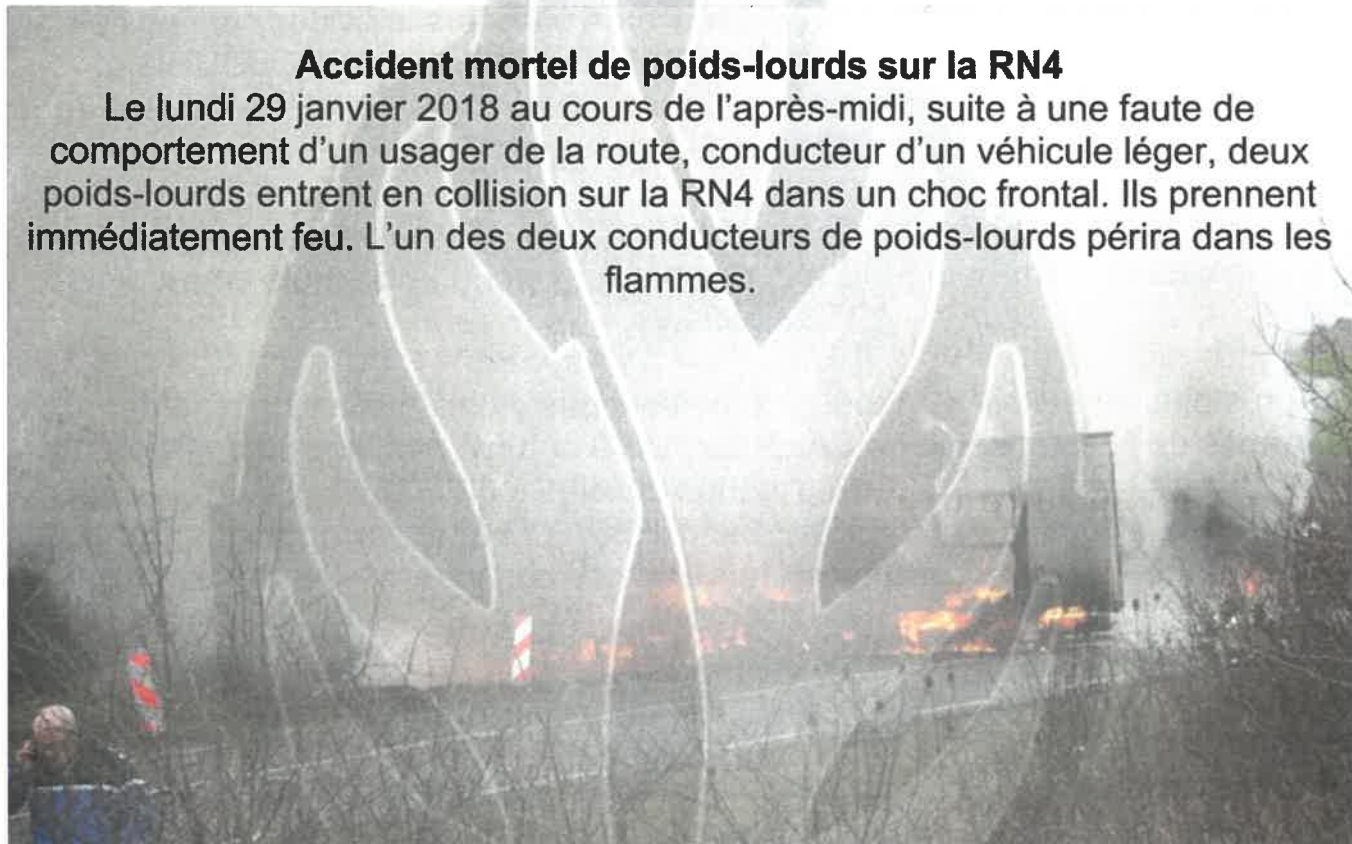
Après un diaporama de présentation de la compagnie et une visite des locaux agrémentée de rencontres avec les personnels, nos parlementaires ont pu « apprécier » le confort d'une cellule de garde-à-voir mais surtout visualiser l'ensemble des matériels et véhicules en service actuellement en gendarmerie. Une gendarme, titulaire comme la plupart de ses camarades du diplôme de Technicienne en Investigation Criminelle de Proximité (TICP), a pu montrer les méthodes de recherches d'indices, de prélèvements d'empreintes et de traces d'ADN.

Une visite fortement appréciée par l'ensemble des militaires de la compagnie.

ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Accident mortel de poids-lourds sur la RN4

Le lundi 29 janvier 2018 au cours de l'après-midi, suite à une faute de comportement d'un usager de la route, conducteur d'un véhicule léger, deux poids-lourds entrent en collision sur la RN4 dans un choc frontal. Ils prennent immédiatement feu. L'un des deux conducteurs de poids-lourds périra dans les flammes.



Immédiatement sur les lieux, les gendarmes et les services de secours de SARREBOURG rétabliront la circulation tard dans la soirée après avoir mis en place une déviation sur cet axe majeur de la circonscription.

TRAFIC DE PRODUITS STUPÉFIANTS SUR L'ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG

Au cours de l'été 2017, les militaires du PSIG de SARREBOURG mettent à jour un trafic supposé de produits stupéfiants. La perspicacité et la ténacité des enquêteurs permettent de révéler l'existence de plusieurs individus connus des services de POLICE et de GENDARMERIE, résidant sur SARREBOURG et LIXHEIM, qui s'affairent à trafiquer des produits stupéfiants sur tout le secteur de SARREBOURG et environs.

Ces dealers, âgés de 27 à 30 ans, procédaient à des aller-retours entre les Pays-Bas et le secteur sarrebourgeois afin d'approvisionner leur clientèle en produits stupéfiants.

Après plusieurs mois d'enquête, ce ne sont pas moins d'une vingtaine de gendarmes de la compagnie de SARREBOURG appuyé par l'équipe du PSIG de SARREBOURG et le groupe d'investigation cynophile de METZ qui vont procéder à **5 interpellations** sur LIXHEIM et SARREBOURG et auditionner plus d'une vingtaine de personnes soupçonnée d'être des consommateurs du réseau.

Les perquisitions permettent la découverte de **plus de 2 kg de résine de cannabis** mais aussi plus de **300 grammes d'herbe et des têtes de plants de cannabis** ainsi que près de **10 000 euros en numéraire**. Le train de vie de ces dealers est également mis à jour car sans revenu légal, ces derniers possédaient télévision et console de jeux toutes neuves mais aussi roulaient en véhicules de marque AUDI et BMW (voir photo) + une moto de cross qui sont également saisies sur ordre du magistrat du parquet de METZ en charge de l'affaire.



RECHERCHES DE PERSONNES DISPARUES

Au cours du premier semestre 2018, les gendarmes de la compagnie de SARREBOURG ont été à nouveau fortement sollicités dans le cadre de disparitions inquiétantes.

Que ce soit sur BROUDERDORFF, sur PHALSBOURG ou encore récemment sur SAINT-QUIRIN, d'importants dispositifs de recherches ont été déclenchés avec équipe cynophile, hélicoptère de la Gendarmerie et recherches au sol.

La rapidité de l'alerte et la préservation des traces peuvent permettre une issue heureuse à ces disparitions.

L'appui de la sécurité civile et des bénévoles constituent toujours une aide appréciée par les gendarmes.



AGRESSION A MAIN ARMÉE ET INCENDIE à DABO À PHALSBOURG

Le 16 mars 2018 à 05h00 du matin, un habitant de DABO âgé de 98 ans est agressé par un individu cagoulé, arme à feu au poing. Sous la pression du canon, le malfaiteur a contraint le nonagénaire à lui remettre sa carte bancaire, son chéquier et du numéraire.

Concomitamment à cet acte de violence, vers 06h du matin, une maison du même village prend feu.

Les gendarmes de la communauté de brigades de PHALSBOURG appuyé par la BTC de DABO et la BR de SARREBOURG établissent rapidement un lien entre les deux affaires.

Un Daboisien de 30 ans, grièvement blessé dans l'incendie, est placé en garde-à-vue à sa sortie de l'hôpital, un mois après les faits. Il sera déféré au parquet pour répondre de violation de domicile, tentative d'extorsion et vol aggravé et écopera de **4 ans d'emprisonnement.**



VÉHICULES DANS LE CANAL et DANS L'ÉTANG DE RHODES

Au cours du mois de mars puis au début de l'été 2018, les gendarmes de la compagnie de SARREBOURG ont été sollicités suite à la découverte de véhicules dans le canal à RECHICOURT puis dans l'étang de RHODES.

Pour le véhicule retrouvé dans le canal de la Marne au Rhin, il s'avère que c'est le geste désespéré d'un habitant du secteur qui a mis fin à ses jours en plongeant son véhicule dans les eaux glacées du canal en cette période. L'intervention de la brigade fluviale et des plongeurs a été nécessaire à l'enquête.



Tandis que celui retrouvé dans l'étang de RHODES, il s'agissait d'un VL volé sur SARREBOURG.



CONTRÔLES DES FLUX

La compagnie de SARREBOURG continue son action dynamique dans le domaine de la sécurité des mobilités en assurant le contrôle des déplacements de personnes et des marchandises.

Avec des accidents corporels toujours en hausse en 2017 et deux accidents mortels de plus, nous ne relâchons pas nos efforts. Sachant que l'année 2018 a mal commencé avec déjà 3 morts sur nos routes.

Ainsi, les infractions et dépistages des conduites addictives ont été plus qualitatifs avec des dépistages d'alcoolémie et de stupéfiants plus importants pour ce type de verbalisation.





NOUVELLE RÉGLEMENTATION À 80 KM/H

Le passage à la nouvelle réglementation de circulation sur les axes secondaires avec une vitesse limitée à 80km/heure s'est faite de manière pédagogique sur le ressort de la compagnie de SARREBOURG. En effet, appuyés par les motards de l'escadron départemental de sécurité routière du Groupement de la Moselle, des contrôles ont eu lieu lors des premiers jours d'entrée en vigueur de la loi.

Début juillet, madame la Sous-Préfète d'arrondissement nous a accompagné dans nos contrôles et chaque contrevenant intercepté pour une vitesse au-dessus de la limitation s'est vu remettre une lettre du procureur de la République afin de le sensibiliser à son excès de vitesse.



UNE PRÉSENCE SUSPECTE, UN VÉHICULE INCONNU DANS VOTRE COMMUNE DOIT OBLIGATOIREMENT VOUS ALERTER ET UN APPEL AU 17 PERMETTRA UNE INTERVENTION RAPIDE DES FORCES DE L'ORDRE.



Notre engagement, votre sécurité !

Bien cordialement